



A.S.P.A.G.

Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



Compte-rendu de la réunion du CA du 2 septembre 2011

Sont présents : Alexandre BAJT, Richard CROUZET, Lauriane DUMAS, Céline FREMAUX, Estelle HENCK, Didier HERISSON, Anny LAVANANT, Maëlle TACLET, Orianna BONNET (représentant Alfi PENEZ)

Sont excusés : Boris RUELLE, Denis LELAY, Alfi PENEZ

Est invité : Marcelo De SOUZA De Jesus,

A 19h, la séance est ouverte sous la présidence de Didier. Lauriane se charge du secrétariat de la séance.

BILAN DES MOIS DE JUILLET ET D'AOUT

Dépôt de plainte

Valérian a déposé une plainte concernant les dégradations et le vol de matériel qui ont eu lieu au Rorota.

Orianna et Didier précisent que régulièrement des jeunes utilisent les pirogues sur le plan d'eau.

Résultats championnat de France

Freestyle : Alexandre 7^{ème}/17 (première fois)

Kayak polo : filles : 2nd – l'équipe comptait deux filles de l'ASPAG

Garçon : 5^{ème} (sur 7 équipes) – l'équipe comptait 3 de l'ASPAG

Chez les garçons, qui concouraient en cadet, Alexandre passe cette année en Junior. Les autres restent dans leur catégorie ce qui est prometteur.

Les filles, quant à elles, concouraient au sein d'une équipe senior.



A.S.P.A.G.

Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



ORGANISATION DE LA RENTREE

Entraînement Kayak polo jeune

Alfi et Orianna ainsi que plusieurs jeunes sont assez motivés pour faire une équipe jeune et s'organiser entre eux des entraînements. Pour le bon déroulement de ceux-ci, elles souhaitent que le terrain soit remis en état.

Didier signale que ce chantier (principalement le remplacement du câble) fait partie de la liste du prochain Mayouri, le week-end suivant, et que chacun est invité à venir donner un coup de main.

Réunion pour l'équipe d'animation

Orianna informe que lundi 5 septembre, 19h à l'ASPAG elle organise avec Alfi une réunion « animation ». Toutes les personnes susceptibles de s'occuper des animations et des adhésions sont conviées à cette réunion. L'objectif est d'organiser l'arrivée des nouveaux et le début des écoles de pagaies.

Richard précise que cette année, il pourrait y avoir des difficultés pour trouver des encadrants pour l'école de pagaies adulte : Didier travaillant, William étant peu disponible et lui-même n'étant pas toujours là.

Réunion DSU

12/09/11 à 12h30 : réunion pour le DSU pour présenter le bilan de l'an dernier et les objectifs de l'an prochain. Didier va s'y rendre.

Réunion de programmation

Céline ne pouvant pas être présente, Richard est chargé de l'organisation de la première réunion de programmation ainsi que du barbecue organisé pour accueillir les nouveaux adhérents.

Bilan d'activités

Besoin de faire le bilan des activités sur la saison passée pour le DSU. Il n'y a pas de date de rendu.

Décisions :

- Céline se charge de récupérer les articles parus dans France Guyane et les transmet à Anny
- Anny se charge de la rédaction du bilan d'activités



A.S.P.A.G.
Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



Gestion des charges salariales

Charles s'occupe jusqu'en septembre de la paye et des déclarations pour les charges sociales. Deux solutions pour prendre la relève :

- un adhérent ou le parent d'un jeune s'en charge
- un service payant. ST propose de faire la comptabilité pour 120 €/trimestre sur la base de 2 salariés.

Décision : On prend le service comptable pendant un trimestre. En parallèle, on cherche un bénévole pour prendre la suite. A la fin du trimestre, on décidera de poursuivre ou non le service payant de comptabilité.

Mise à contribution pour l'élaboration du PLU

La commune de Rémire élabore un nouveau Plan Local D'Urbanisme. La commune demande aux usagers, associations de faire remonter les remarques. Un courrier doit être rédigé à la Mairie pour faire part des remarques.

Propositions : Il est rappelé par Didier que nous ne pouvons rien construire sur le parking de l'ASPAG.

- Préserver et aménager le Rorota
- Aménager les bords de plages
- Construire une piste cyclable le long de la route des plages

Décision : Boris, s'il est d'accord, se charge de la rédaction du courrier à la mairie

ADHESIONS

Organisation du trieur adhésion

Didier a mis en place un trieur dans le bureau de l'ASPAG :

1^{er}, 2 et 3^{ème} tiroirs : dossiers respectivement pour les adultes, les jeunes et les familles

4^{ème} : notice (assurance)

5^{ème} : pochettes plastiques pour y déposer les dossiers complets



A.S.P.A.G.
Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



Tarifs adhésions et cartes découverte

Après discussion, les tarifs des cartes découverte pour quel cela fasse un compte rond (applicable à partir du 05/09/11)

- 1^{er} journée : 15 €
- A partir de la seconde journée : 10 €
- Pour les enfants, le tarif reste inchangé (3€ par jour)

Il est rappelé que, selon le sens donné par la ligue, une « famille » est un ensemble de personnes ayant la même adresse. L'adhésion famille : une personne prend une adhésion « adulte » ou « jeune », deux personnes vivant sous son toit peuvent bénéficier d'une adhésion « famille » (réduction de 20 € mais cette adhésion ne donne pas le droit à participer aux compétitions).

Décision : Il est décidé que pour les familles particulièrement dynamiques au sein de l'ASPAG, il serait accordé les adhésions « jeunes » ou « adultes » au prix des adhésions « famille » pour donner la possibilité de faire de la compétition

=> étude au cas par cas.

Par exemple, pour la famille PENEZ, possibilité qu'Alfi et Tristan prennent deux adhésions « jeunes » ou « adultes » au tarif « famille » semble raisonnable, à la vue du rôle moteur de ces deux jeunes, tant au niveau de la compétition que pour leur participation aux encadrements des plus jeunes.

Facilité de paiement

Il est rappelé que l'ASPAG peut proposer des facilités de paiement pour les adhérents :

- Jusqu'à 3 paiements
- Donner l'ensemble des chèques au moment de l'inscription en précisant au dos du chèque les dates d'encaissement.

Lauriane rappelle que pour faciliter les comptes et éviter des erreurs avec les chèques de caution, il faut bien noter au dos des chèques : adhésion.

Chèque de caution

Après discussion, il est décidé à l'unanimité de supprimer les chèques de caution.



A.S.P.A.G.
Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



Règlement intérieur

Le règlement intérieur doit être mis à jour. Céline et Didier s'en chargent dans la semaine.

Estelle rappelle que l'emprunt des bateaux pour des sorties perso peut être source d'incompréhension de la part des nouveaux adhérents.

Il est rappelé par Didier que les adhérents peuvent emprunter des bateaux au bout d'un an de présence à l'ASPAG et si le niveau de la personne est jugé suffisant. Cette restriction a été mise en place pour limiter les incidents sur les sorties perso. En aucun cas, l'ASPAG n'est un loueur de bateau.

Selon Marcelo, c'est au responsable de la base de déterminer si les personnes ont le niveau nécessaire pour emprunter des bateaux. Il propose de faire une session tous les mois ou tous les deux mois avec des modules de sécurité sur une après-midi.

Décision :

- insister sur ce point du règlement intérieur auprès des nouveaux adhérents
- mettre à jour la liste des personnes ayant le niveau pour emprunter des bateaux.

DOSSIERS DE SUBVENTION

Bilan sur les subventions accordées

Région : 2 000 € pour l'handisport et le développement de la pirogue

CNDS : 7 500 € pour le Plan Sport Emploi

1 000 € pour le Soutien au Déplacement

1 000 € pour les Nouveaux adhérents, le développement de la pirogue et l'handisport

1 500 € École de Sport

1 100 € Coupon Sport



A.S.P.A.G.

Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



Projet club

Le CNDS veut désormais un projet club dans les dossiers de demande de subvention. Céline et Didier ont étudié le projet club de l'ASPAG et celui de la ligue : beaucoup de points en commun qui devront être mis en avant lors de la rédaction du projet club de l'ASPAG.

Lors de la rédaction du projet club, mettre en avant les points sur l'environnement.

Dossiers restant à faire

- Dossier CNDS investissement « Pirogues Va'a »
- Dossier CNDS investissement « aménagement »

PROCHAIN MAYOURI

- Remise en état du terrain de kayak polo : Réflexion sur un nouveau système pour pouvoir enlever les câbles lorsque le terrain n'est pas utilisé sur une longue période + pour ajuster le niveau des cages au niveau d'eau. Marcelo, Didier et si possible Alfi et Orianna feront un point la semaine avant le mayouri pour lister le matériel nécessaire. Il y a l'argent nécessaire pour acheter le matériel.
- Attache des pirogues : besoin de trouver une solution pour remplacer les cadenas et éviter que des personnes utilisent les pirogues sans autorisation.
- Remise du panneau d'interdiction de stationnement sur le parking de l'ASPAG : prévoir le matériel + creuser les trous.
- Mise à jour des affiches (prix des cartes découverte, ...)

RECRUTEMENT D'UN SECOND BEES

Deux candidats se sont manifestés pour le poste de BEES : Colin début juillet et Marcelo à la mi-août

La candidature de Marcelo a été retenue car il avait trois grands avantages : être déjà présent en Guyane et être connu de l'ASPAG, être disponible dès le 1^{er} septembre et profil complémentaire de Valérian concernant le kayak polo. Cependant Marcelo ne souhaite pas rester plus de 2 mois à l'ASPAG.



A.S.P.A.G.
Affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak



Décision : Marcelo a un CDD de 2 mois

Didier recontacte Colin pour lui demander de venir début novembre.

FACEBOOK ET SITE DE L'ASPAG

Durant l'été, le facebook de l'ASPAG a gagné plein d'amis

Rappel de l'adresse : [aspag-canoekayak](http://aspag-canoekayak.com)

Décision : Alexandre passe les vidéos des championnats de France à Didier pour que ce dernier les mette sur le site de l'ASPAG et sur la page Facebook. Estelle fait de même pour les vidéos de Fred.

Alexandre donne de nouveaux les identifiants Facebook à Didier pour qu'il mette en place une liaison plus efficace entre le site de l'association, www.aspag.fr, et la page facebook.

A 22h, la séance est levée.